OCOM M502.01 – EFFECTUER 45 HEURES DE SERVICE COMMUNAUTAIRE INDIVIDUEL

1. **Rendement** : Effectuer 45 heures de service communautaire individuel

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Les conditions environnementales dépendent de l'activité de service communautaire choisie.

3. **Norme** : Le cadet doit effectuer 45 heures de service communautaire individuel, y compris :

   a. faire l'inventaire de ses compétences, talents et intérêts;

   b. cerner les besoins de la communauté pour examiner et résoudre les problèmes sous-jacents;

   c. préparer et planifier le déroulement de 45 heures de service communautaire;

   d. effectuer 45 heures de service communautaire;

   e. faire une réflexion sur le service communautaire, y compris :

      (1) décrire ce qui s'est passé;

      (2) examiner la différence réalisée;

      (3) discuter des pensées et des sentiments; et / ou

      (4) considérer les occasions de service communautaire futures; et

   f. effectuer une démonstration publique de son service communautaire et des retombées que celui-ci a eues sur lui ou elle et sur la communauté en :

      (1) donnant une présentation publique;

      (2) rédigeant un article;

      (3) publiant un texte sur un site Web ou dans une autre publication;

      (4) créant une œuvre d'art; ou

      (5) réalisant une autre présentation appropriée.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Remettre aux cadets une copie du COREN 502 qui se trouve à l'annexe B, appendice 1 et revoir les exigences de l'OREN 502 (Effectuer un service communautaire).	Exposé interactif	10 min	

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PG-002/A-CR-CCP-805-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer les cinq phases de l'apprentissage par le service, y compris : a. l'inventaire et l'enquête, b. la préparation et la planification, c. l'action, d. la réflexion; et e. la démonstration.	Exposé interactif	20 min	para. 7
PE3	Demander aux cadets d'identifier chaque étape de l'apprentissage du service communautaire pendant qu'ils lisent au sujet de l'expérience de service communautaire d'un cadet et font un remue-méninges des méthodes alternatives pour effectuer chaque étape.	Étude de cas	25 min	
PE4	Demander aux cadets de compléter leur inventaire personnalisé d'aptitudes, de talents et d'intérêts.	Activité pratique	10 min	
PE5	Demander aux cadets de faire un remue-méninges sur les besoins de leur communauté.	Activité en classe	10 min	
PE6	Demander aux cadets de rédiger un plan initial pour le processus d'enquête.	Activité pratique	15 min	

5. **Durée :** Une séance = 90 min.

6. **Justification** :

   a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'orienter les cadets aux exigences de l'OREN 502 (Effectuer un service communautaire) et pour initier les cadets aux phases de l'apprentissage par le service et pour stimuler leur intérêt.

   b. Une étude de cas a été choisie pour le PE 3 afin d'illustrer le modèle de service communautaire et pour stimuler l'esprit au sujet des différentes possibilités offertes par le modèle.

   c. Une activité pratique a été choisie pour les PE 4 et 6 parce que c'est une façon interactive de présenter aux cadets les phases de l'apprentissage par le service.

   d. Une activité en classe a été choisie pour le PE 5 parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit sur les besoins de la communauté et pour initier les cadets à des idées qu'ils n'auraient pas autrement prises en compte.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PG-002/A-CR-CCP-805-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

7. **Documents de référence :** Kaye, Cathryn B. *The Complete Guide to Service Learning: Proven, Practical Ways to Engage Students in Civic Responsibility, Academic Curriculum*, & *Social Action*. Minneapolis, MN, Free Spirit Publishing Inc, 2010.

8. **Matériel d'instruction :** Aucun.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle** : Aucune.

11. **Remarques** :

    a. Les cadets doivent effectuer 45 heures de service communautaire individuel dans leur temps personnel et pendant certaines activités de cadet (p. ex., la campagne nationale du coquelicot de la Légion royale canadienne) pendant l'instruction de la phase cinq / cadet-maître / niveau de compétence cinq.

    b. Les cadets doivent mettre en pratique les cinq étapes de l'apprentissage du service communautaire au cours d'au moins une de leurs activités de service communautaire, notamment :

        (1) l'inventaire et l'enquête,

        (2) la préparation et la planification,

        (3) l'action,

        (4) la réflexion, et

        (5) la démonstration.

    c. L’activité de service communautaire ne doit pas être directement bénéfique pour le corps/l’escadron ou le répondant.

    d. Le cadet peut effectuer sa démonstration d'environ une ou plusieurs activités de service communautaire avant d'avoir fait tout son temps de service communautaire.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PG-002/A-CR-CCP-805-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PG-002/A-CR-CCP-805-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.